

PROVINCE DU BRABANT WALLON

ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

COMMUNE DE RAMILLIES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :
PROJET DE PROGRAMME 2023-2027 DU PLAN D'ACTION NATIONAL DE RÉDUCTION DES PESTICIDES (NAPAN)

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège Communal informe la population que, en application des dispositions des articles D.29 et suivants du Livre 1er du Code de l'Environnement, le projet de troisième Programme wallon de Réduction des Pesticides (PWRP_3) ainsi que le Rapport d'incidences environnementales (RIE) s'y rapportant sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Lundi 10 janvier 2022	Lundi 17 janvier 2022	Administration communale Lundi 21 mars 2022 à 8h00	Service Environnement - 0492/47.61.47 emerence.quaghebeur@commune-ramillies.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le jeudi jusqu'à 20 heures à l'adresse suivante : Administration communale de Ramillies - Service Urbanisme/Environnement - Avenue des Déportés, 48 à 1367 Ramillies.

Actuellement uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au moins 24 heures à l'avance au 0492/47.61.47.

Afin de pouvoir garantir la sécurité de chacun, celle des citoyens comme celles des agents communs, toute personne devra se présenter **seule** et suivre les instructions qui lui seront indiquées par l'agent désigné à cette fin. **Le port du masque est obligatoire.**

Les dossiers sont consultables également sur le site internet : www.pwrp.be/enquetepublique

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

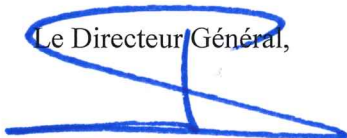
Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne, via la plateforme MonOpinion à l'adresse suivante : <https://napan.monopinion.belgium.be>

Les observations écrites peuvent également être envoyées, pour le 20 mars 2022 au plus tard :

- à l'adresse suivante : napan@health.fgov.be
- par la poste au Dr Ir Vincent Van Bol, SPF Santé Publique, Service Produits phytopharmaceutiques et Fertilisants, Avenue Galilée, 5/2, 1210 Bruxelles

Ramillies, le 10/01/2022.

Le Directeur Général,

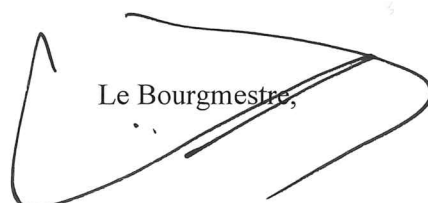


L. NOEL

Par le Collège,



Le Bourgmestre,



J.-J. MATHY